ABG INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 600 000 euros
Siège social : 13 allée du Tilleul
94110 ARCUEIL
939 708 616 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT
DU 18 DECEMBRE 2025

Le jeudi dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, Monsieur Abdel Hakim BOUMEZRAG, demeurant 40 rue Lacépède 75005 PARIS,

Propriétaire de la totalité des 1 600 000 parts sociales composant le capital social de la Société ABG INVEST,

Associé unique de ladite société,

A pris la décision relative à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts.

UNIQUE DECISION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

L'associé unique décide de transférer le siège social du 13 allée du Tilleul 94110 ARCEUIL vers le 40, rue Lacépède 75005 PARIS, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article 4 des statuts et modifié comme suit :

« ***ARTICLE 4 - Siège social***

Le siège social est fixé ***40 rue Lacépède 75005 PARIS****.*

Il pourra être transféré en tout autre endroit sur le territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par l'associé unique ou par la prochaine assemblée. ».

L'associé unique décide également de supprimer purement et simplement le préambule des statuts.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique
M. Abdel Hakim BOUMEZRAG



Doc ID: adfbb8deb77260eb32ff1b069ca163470ab8d9a6